



REPÉRAGE ET ORIENTATION DES VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Le samedi 18 novembre de 8h30 à 17 heures

Intervenant :

M. ROUSSEL Laurent, Psychologue à Bras Panon

CONTENU & OBJECTIFS

En 2021, en France, on dénombre 145 victimes de morts violentes au sein du couple :

- 122 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire,
- 23 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex-partenaire,
- 14 enfants ont été tués par l'un de leurs parents dans un contexte de violence au sein du couple.

La violence intrafamiliale concerne tous les âges de la vie et tous les milieux sociaux et culturels.

La grande majorité des victimes de violences intra familiales ne dépose pas plainte et ne parle pas de leurs difficultés.

Le rôle des professionnels de santé dans le dépistage de ces violences est primordial et nécessite une écoute attentive et une recherche systématique des signes d'alerte.

Les faits de violences s'aggravant et s'accroissant presque toujours avec le temps, il est essentiel d'assurer un repérage le plus précoce possible et de savoir orienter les victimes vers la bonne prise en charge.

Les objectifs pédagogiques :

- Objectif 1 : Définir les violences intrafamiliales
- Objectif 2 : Savoir rechercher et repérer les signes d'alertes
- Objectif 3 : Connaître la législation sur les violences intrafamiliales
- Objectif 4 : Connaître les dispositifs de prise en charge, d'accueil et de protection des victimes
- Objectif 5 : Savoir orienter les victimes pour une bonne prise en charge



PRÉ-REQUIS :

Maîtriser la langue française (Écrite & parlée)



PUBLIC VISÉ :

Professionnels du secteur médical, sanitaire, social et médico-social



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Nous invitons les personnes en situation de handicap qui ont besoin d'une adaptation technique, matériel ou pédagogique à contacter la référente handicap de l'AFIS



MÉTHODES MOBILISÉES :

Alternance de méthodes affirmatives (Exposé magistral), interrogatives (Brainstorming) et participatives / interactives.



MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Pré et post tests - Questionnaire individuel d'évaluation à chaud



TARIF :

350 euros à défaut d'une prise en charge par l'Agence Nationale du DPC (Déjeuner et pause compris)
Règlement par chèque à l'ordre de l'AFIS ou par virement bancaire



DURÉE DE LA FORMATION :

1 jour - De 8h30 à 17h30



DATES ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Le **samedi 18 novembre** - **Date limite d'inscription le 16 novembre** - à l'hôtel Bellepierre (NORD)



INSCRIPTIONS :

Référence ANDPC : 85042325024 - Session 1 (23.001)

Pour les chirurgiens dentaires, les généralistes, les gynécologues, les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les pédiatres, les pédicures-podologues, les pharmaciens, les psychiatres et les sages-femmes : inscription en ligne à partir de votre profil : <https://www.agencedpc.fr/professionnel/login>

Pour les autres demandes : contacter le secrétariat



INDICATEURS ANTÉRIEURS :

1^{ère} session



CONTACT :

M^{me} Billaud Isabelle au **0262 26 98 91** - aformationisante@gmail.com